

# Le discours Social

Extrait du discours social

By Kane Yero S. et H. Barzani

.....

## 1. Introduction

Au travers ce travail, il sera fait une tentative pour dégager l'essence spécifique de l'idéologie bassiste en tant qu'idéologie du parti au pouvoir en Iraq. L'essai de définition partira des rapports politiques existant entre le pouvoir central de Bagdad et les Kurdes irakiens. D'une manière plus précise, le travail consistera en l'étude de la conception qui est à la base de ces rapports politiques et leur justification.

C'est dire donc que nous procéderons par une sorte d'inversion méthodologique à savoir : nous ne partons pas de l'analyse du Bassisme irakien pour inférer sa position à l'égard des Kurdes et de leur revendication nationale, mais plutôt au point de vue inverse.

Il y a une sorte de paradoxe, mais pour nous justifier, nous disons, de manière anticipative, que le lien privilégié pour cerner la nature et le fonctionnement idéologique d'un discours ou d'une pratique politique, bref, d'une praxis, est de l'analyser quand il est aux prises avec ce qui lui est structurellement antinomique, son altérité radicale.

Cette confrontation provoque une mise à nu d'un dysfonctionnement de cette praxis, mais aussi simultanément de sa capacité intégrative ou de ses limites. Ainsi notre analyse va-t-elle se concentrer sur l'analyse d'un texte d'orientation politique pour la solution du problème kurde.

### a. Présentation du texte.

Le texte est un discours de Saddam Hussein à l'occasion d'une réunion politique du parti Bass irakien. La question à l'ordre du jour étant le problème kurde, le texte comme discours politique, s'insère dans séquence d'événements politiques et militaires. Il marque l'arrêt de la guerre entre les Kurdes et le pouvoir central, esquisse les futurs rapports politiques entre le Bass et les Kurdes. Le contenu politique du texte se résume à la désignation des principes politiques pour la solution de la question kurde à l'intérieure de l'espace irakien.

Toutefois, le texte comporte des incidences qui ne sont pas sans importance pour notre analyse, incidences qui sont indicatrices du caractère polémique du discours contre les communistes irakiens et des nationalistes kurdes.

.....

## B- Emergence du Bass

## **C- 1- La pratique du Nationalisme de Saddam Hussein**

### **2- La spécificité du nationalisme bassiste de Saddam Hussein**

### **3- Le concept de totalitarisme**

## **3- Approche théorique de l'idéologie nationaliste**

### **4- Analyse du support**

#### **I- L'idéologie comme vérité absolue**

#### **II- Position du pouvoir**

#### **III- Différence est égale à l'hérésie : la légitimation de la violence**

#### **IV- Le contrôle social et économique total**

## **5- Conclusion**

### **L'émergence du Bass**

Le Bass trouve ses origines en Syrie où il est fondé en 1932 par les représentants d'une petite bourgeoisie de commerçants fortement marqués par l'action d'anciennes sociétés secrètes qui se sont manifestées entre 1909 et 1920 dans la lutte menée contre l'Empire ottoman comme l'Istiklal (Indépendant).

Ce parti nationaliste panarabe fait son apparition en Syrie, en Iraq et en Jordanie entre 1920 et 1932. Les divergences s'accroissent entre le secrétaire général du parti qui collabore avec les Français et la branche opposée représentée par Zaki-Al-Arsouzi, provoquant l'éclatement de la ligue.

Arsouzi, quitte la parti et sur l'initiative de Damascène Michel Aflak (chrétien) et de Salah Bitar (musulman) vont créer Al-Ihya Al Arabi (la Réanimation arabe) avant de prendre le nom de Al-Bass Al-Arabi (la Résurgence Arabe).

La doctrine du Bass construite principalement par Michel Aflak est résumé dans la devise : « unité, socialisme-liberté », et par la profession de foi : « une seule nation arabe à la mission éternelle ». (Voir Annexe).

En Iraq, la branche bassiste a été fondée par le Dr.Sami Chaouket, un réformiste nationaliste, le 7 avril 1949. Pendant trois ans, le Bass n'apparaît pas ou peu dans la vie politique irakienne. Sa première sortie se manifeste en 1952 lors des manifestations contre le renouvellement de l'accord avec l'Iraq Petroleum Company. Sous la contrainte de l'Etat irakien, les militaires bassistes cherchent un refuge, qu'ils ne quitteront plus jusqu'à la révolution de 1958.

La révolution est confisquée par le Général Kassem, qui écartera le secrétaire général du Bass, Fouad Rikabi, après l'avoir nommé dans son cabinet Ministre de la construction. Désormais, la lutte est engagée entre le Bass et Kassem. Ce dernier échappe de peu à un attentat organisé par un jeune bassiste Saddam Hussein.

Période difficile pour les Bassistes, car le Nassérisme, en proposant aux nationalistes les mêmes buts que les Bassistes sème la discorde dans les rangs bassistes. Mais, le 28 septembre 1961, l'union syro-égyptienne prend fin et les Bassistes irakiens s'organisent. Le Colonel Bakr va créer au sein de l'armée un comité bassiste secret pour renverser le régime.

Le 8 et 9 février 1963, un coup d'état dans lequel les Bassistes jouent un rôle majeur, réussit à renverser le régime, mais le Bass ne maintiendra le pouvoir que le temps de quelques mois. Le 8 mars 1963, un comité

militaire bassiste prend le pouvoir en Syrie qui sera opposé aux Bassistes irakiens. A Damas, le Bass est d'essence militaire, tandis qu'à Bagdad, c'est la prééminence du parti sur l'armée qui demeure.

Le colonel Aref exerce un pouvoir dictatorial et le Bass retourne à la clandestinité. Pendant 5 ans, il prépare sa revanche, qui aboutira à la révolution du 17 juillet 1968 et à la réapparition du Général Bakr et de Saddam Hussein.

## **La pratique du nationalisme de Saddam Hussein.**

Il est assez éloquent de noter que le second régime bassiste dont Saddam Hussein aura à charge la direction à partir de 1979, vient sitôt après la défaite des pays arabes face à Israël.

Ce contexte, s'il n'explique pas les orientations prises et les formes de commandement mises en place, a été pour le moins favorable aux exacerbations des Bassistes et, d'une manière plus profonde à leur prise du pouvoir grâce à une tactique de désinformation jouant du désespoir des masses arabes. « L'antisémitisme qu'ils cultivent soigneusement entre 1967 et 1970, présentait tous les traits d'une politique délibérée, forgée pour renverser le traumatisme de la défaite, en entraînent le plus grand nombre possible de gens à souscrire à l'exploitation palestinienne. »<sup>1</sup>

1. op. Cit. P.81.

C'est dire que ce contexte était favorable à la formulation bassiste du panarabisme. L'Iraq, comme espace territorial, pouvait, pour ce faire, constituer un point de départ ; comme tenu de l'unité acquise dans la défaite du monde arabe, pour construire l'unité national arabe et l'édification d'un Etat arabe unique.

Deuxième conséquence de ce contexte : la possibilité d'une formulation précise, du concept, d'ennemi objectif qui prenait la désignation de sionisme et d'impérialisme. L'ennemi objectif est, nous l'avons dit, le corollaire nécessaire à un pouvoir totalitaire précisément parce qu'il lui faut organiser les masses par la terreur.

Ainsi l'ennemi objectif, comme ennemi du pouvoir est ennemi de tout le monde et tout le monde, à tout moment, dans sa particularité peut être cet ennemi. Ainsi que le montre Al-Kahlil : « Ils (les bassistes) exigeaient une action contre les agents du sionisme et de l'impérialisme se remirent en vedette dans l'arène politique une idée que l'on avait oublié depuis de nombreuses années : Celle d'une cinquième colonne spécialement responsable de la défaite de juin ».<sup>2</sup>

2. op.cit.P.81

L'ambition panarabiste telle que formulée par le parti bassiste à sa naissance, qui se veut une rupture d'avec les différents courants de cette tendance en tant que porteuse de l'esprit arabe face aux réalités sociopolitiques du monde arabe sorti de la domination coloniale, fixe les limites de l'analyse, de la nature du régime de Saddam Hussein. Le décalage entre la volonté unificatrice et les possibilités réelles (les Etats constitués selon des orientations politiques divergences) étant en contradiction irréductible, obligera cette première à l'hypertrophie.

Le nationalisme sera d'autant plus offensif que les possibilités d'incarnation seront moindres. En clair, à partir du moment, avec la prise du pouvoir en Irak, où le Bass a en charge l'organisation sociale, économique et politique, de l'entité irakienne, non pour elle-même mais en vue d'unifier le monde arabe, le principe de l'arabité ne peut souffrir de contestation dans l'espace de l'Etat irakien, ce d'autant moins que la justification de son pouvoir, de sa légitimité est liée à ce principe. L'incapacité d'atteindre les objectifs politiques pose avec plus d'acuité l'illégitimité du pouvoir, c'est-à-dire l'impossibilité pour ce dernier à concéder sous quelque forme la contestation du fondement de sa légitimité.

Il apparaît que, pour un tel pouvoir, l'institution d'une arabité, objectivement ou non justifié des citoyens, est à la racine de sa légitimité. L'arabité symbolique l'emportant sur l'arabité effective, la transformation du peuple en soldat de l'arabité symbolique, telle que définie par le parti et le chef devant à la fois la condition de l'identité nationale, et la promotion du nouvel homme arabe ainsi que le foyer focal dont se nourrit le pouvoir.

Tout écart ou toute velléité d'écart est crime contre la citoyenneté par ce crime contre les fondements du pouvoir.

Ainsi les Kurdes ne peuvent dans une telle perspective être autre chose que des traîtres car le fait de l'être mais le devoir de l'être pour être conforme à l'ordre des choses c'est-à-dire du pouvoir.

Aussi on voit que le fondement nationalisme offensif du pouvoir est à la base de la forme totalitaire du pouvoir et non l'inverse.

Saddam Hussein, en instituant la terreur comme forme du pouvoir, s'inscrit dans la logique des initiateurs de cette idéologie nationaliste offensive.

Autrement dit, le Bassiste dans sa formulation même, est offensif à partir du moment où elle pose l'exigence d'unification sous le même registre politique d'une réalité plurielle d'une part, et d'autre part, quand elle s'affirme comme l'idéal auquel cette réalité plurielle doit nécessairement coïncider contre son gré.

Cette deuxième caractéristique, qui explique la dimension du choix aux individus, provoque nécessairement une forme totalitaire du pouvoir.

## **La spécificité du nationalisme de Saddam Hussein.**

Dans l'analyse générale du nationalisme, nous avons dégagé deux types : un nationalisme dominant et un dominé et nous avons montré très généralement que la manière dont il met en œuvre le rapport nation et pouvoir politique constituait la pierre de touche qui les distingue. Toutefois, dans l'Irak de Saddam Hussein cette séparation semble insuffisante pour indiquer la nature de son régime politique.

La question étant de savoir si le concept de nationalisme offensif peut rendre compte de ce mode spécifique d'exercice du pouvoir dont le principe essentiel est la terreur, qui ferait de la violence exercée contre les kurdes comme un mode particulier de résolution de question politique, et de maintien du pouvoir dictatorial, par une force nue.

Ceci voudrait dire que l'idéologie, entendue légitimation symbolique du pouvoir, a une faible influence sur les gouvernés du fait du l'écart existant entre ceci et le pouvoir. Sinon le recours exclusif ou permanent à la violence par l'organe qui en a le monopole légitime, selon la formule de Weber, indique moins une difficulté à se maintenir mais participe comme élément de légitimation du pouvoir. Alors cela voudrait dire que nous passons de concept du nationalisme offensif à celui d'une forme totalitaire d'exercice du pouvoir.

Nous sommes aussi en face de deux hypothèses :

1- Somme-nous, avec Saddam Hussein, en face d'un pouvoir dictatorial qui parviendrait de l'essoufflement idéologique de la doctrine bassiste.

2- Le régime de Saddam Hussein serait-il devenu totalitaire dans un tel cas, l'idéologie nationaliste offensive ne serait qu'un moyen symbolique dont use ce pouvoir pour mettre les masses en mouvement.

## **Le concept de totalitarisme**

Les exemples historiques de totalitarisme sont tous contemporaines du fascisme mussolinien au communisme stalinien en passant par le nazisme hitlérien. Ils ont tous émergés dans l'entre deux guerres, ce qui montre qu'ils ont un lien quelconque avec les structures sociales et politiques propres aux sociétés développées, sans insister sur cette infrastructure commune dans ses variations d'un pays à l'autre.

Nous pouvons dire alors que le contexte de leur émergence est, pour l'essentiel, un dysfonctionnement politique, social, institutionnel des structures sociales et politiques propres, à ces formations économiques et sociales.

Toutefois, la généralité du concept ne doit pas masquer les différences essentielles qui marquent ces régimes, politiques dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le système politique totalitaire.

Une première différence peut émerger déjà dans les objectifs qu'ils s'assignent. Alors que Mussolini voulait créer une nation italienne forte, le régime hitlérien ainsi que le système communiste voulaient créer un nouvel homme par la création d'un ordre social nouveau. Cette nuance est importante car elle rend intelligibles les différences repérables dans le fonctionnement de ces régimes politiques qu'on appelle indistinctement totalitaires. Cette subsomption, dans un même concept, a la faiblesse de partir d'une analyse toute extérieure pour définir le totalitarisme. Ceci pour dire que les six caractères qu'on dégage pour définir le totalitarisme restent descriptives et n'en livrent pas l'essence. Raymond Aron, en effet, définit le totalitarisme comme suit :

- 1- Le monopole de l'activité politique par un parti
- 2- L'existence d'une idéologie monopolistique
- 3- Le monopole des moyens de forces et des moyens de persuasion détenus par ce parti
- 4- La subordination des activités économiques et professionnelles à l'idéologie et à la politique du parti
- 5- La terreur à la fois policière et idéologique.<sup>1</sup>

Raymond Aron réduit les six caractères en cinq, c'est-à-dire qu'il élimine l'élément du chef auquel le parti est subordonné.

Pour prendre un raccourci, disons qu'Aron s'inscrit dans une conception libérale du pouvoir pour laquelle le pouvoir est le mal et le totalitarisme, le pouvoir sous sa forme extrême.

Aussi les mécanismes de contraintes d'un pouvoir constituent-ils les critères de sa classification et non le contenu politique et idéologique. Le rapport du pouvoir est tributaire du reste des éléments annexes de sa définition. Aussi, la distinction entre la forme dictatoriale ou celle totalitaire de pouvoir reste imprécise.

En bref, avec Polin, nous disons que les critères ainsi posés restent extérieurs et partant descriptifs pour autant de référence n'est pas faite au contenu et objectif politique, ainsi qu'un principe d'intégration du pouvoir au niveau duquel ils sont repérés.

Aussi, pour parler du totalitarisme, il faut en plus de ces mécanismes suscités de conditions fondamentales :

- 1-L'identification du chef aux masses et réciproquement
- 2-La notion d'ennemi objectif liée à la première et qui légitime l'usage extrême de la terreur.

## **Les caractéristiques essentielles de l'idéologie bassiste.**

Les Bassistes, malgré leur double source de référence, Argouzi d'une part et d'autre part, Michel Aflak et Salah Bitar, ont un dénominateur commun, sanctionné par le manifeste du juillet 1943. Cet élément commun est un nationalisme exacerbé que nous trouvons formulé comme suit : « La doctrine fondamentale du Bassisme est le panarabisme, une doctrine qui pose comme principe l'existence d'une seule nation arabe et réclame la constitution d'un seul Etat arabe ».<sup>2</sup>

Le Bassisme est donc une doctrine, dont le concept central est l'unité arabe. Toutefois cette affirmation nationaliste n'est pas spécifique au Bassisme, il le partage avec tous les courants panarabistes depuis l'origine même de ce concept qui se situe dans les années 1920 en Iraq, dont le père fondateur serait Sati Al-Husri.

Le Bassisme se spécifie, comme variante panarabiste par :

---

<sup>1</sup> Cité par Claude Polin dans « le totalitarisme ». Paris 1982. PUF. Que sais-je ? Page 33.

<sup>2</sup> Al-Khalil (Samir), Irak la machine infernale : politique de l'Irak moderne. Paris. Jean Claude, 1991, Tra Achambaud (Nicole)

1-L'affirmation d'un « ordre moral » comme fondement de l'ordre national nouveau à construire. Cet ordre moral constitutif de la nouvelle identité arabe, doit élaborer le profit du nouvel homme arabe. Le mot « Bass », qui signifie, « renaissance », est à interpréter dans cette optique de novation sociale et historique.

2-La construction toute subjective de la catégorie objective de la nation : « la nation n'est pas un nombre mais un idéal englobé soit dans un tout, soit dans une partie d'elle-même. Une nation ne sera pas détruite parce qu'elle aura perdu ses effectifs, mais parce que son idéal aura rétréci » cette conception subjective de la nation.<sup>3</sup>

Cette conception subjective de la nation, pour laquelle l'idée de nation l'emporte sur sa réalité, a une double conséquence.

Les individus et les groupes ne sont importants que pour autant ils portent cet idéal. D'une part, le chef devient un élément central en tant que porteur ou incarnation objective de cet idéal qui, partant, entretient un rapport ambivalent de serviteur idéal des masses et de sujet réel de celles-ci. « Quand l'idéal faiblit, le chef n'est pas celui qui fait appel à la majorité ou au consensus, mais à l'opposition et à l'inimitié. Ce n'est pas celui qui substitue des nombres à l'idéal » mais qui transpose des nombres dans « l'idéal », il n'est pas rassembleur mais unificateur. En d'autres termes, il est le maître de « l'idéal » singulier dont il sépare et rejette, tout ce qui le contredit. ».<sup>4</sup>

Troisièmement, cette dernière citation au-delà du caractère messianique du chef, montre que celui-ci, en se libérant des contraintes de contrôle par la masse, définit à la fois l'appartenance ou la non appartenance, par le rapport que les individus entretiennent avec lui.

En bref, le Bassisme crée par là le concept d'ennemi objectif « shur biyya » dont l'objectivité est toutefois redéfinissable à chaque moment.

En conclusion, le Bassisme quoique idéologie nationaliste, est, dès le départ, propre sans l'exercice du pouvoir à être totalitaire.

## **Approche théorique du nationalisme.**

Le nationalisme en général :

Il est difficile de trouver un dénominateur commun à tous les nationalismes, entendus comme affirmation d'une volonté propre à un groupe ethnique tribal, les contours anthropologiques du groupe ont moins d'importance que la volonté d'individuation dont tout totalitarisme est porteur.

Les variations des facteurs mises en avant pour clarifier un nationalisme sont en fonction des situations historiques ayant motivé l'émergence de ce discours. Ainsi cette variabilité des facteurs tenant un contexte sociopolitique de leur énonciation ne peut pas constituer un critère discriminant de l'attitude nationaliste.

C'est dire donc que toute approche descriptive de s'enfermer dans une accumulation de faits, dont la pertinence définitionnelle resterait particulière parce qu'ils sont ancrés. Les questions permettant de définir le nationalisme, qu'il soit dominant ou dominé est, au niveau de la légitimité du pouvoir politique, lorsqu'il est référé au contour anthropologique d'un group quelconque. La thèse de Gellner est à ce point de vue significative, « le nationalisme est essentiellement un principe politique qui affirme que l'unité politique est l'unité nationale doivent être congruentes ».<sup>5</sup>

Ainsi, tout nationalisme pose en dernière instance la question de savoir à qui le droit revient le pouvoir politique ou selon quelle proportion il doit être distribué entre différents groupes en vue de l'organisation de la totalité que constitue la société.

En bref, le nationalisme est une théorie de la légitimité politique qui exige que les limites ethniques coïncident avec les limites politiques et en particulier que les limites ethniques au sein d'un état donné- contingence déjà

<sup>3</sup> Ces propos de Michel Aflak sont cités dans l'ouvrage précité. Page. 255.

<sup>4</sup> P. 255 Michel Aflak.

<sup>5</sup> Gellner (Ernest) « Nation et nationalisme », Paris, Payot, 1991. Traduction Pineou (Bénédicte).

exclue formellement par le principe de sa formulation générale- ne sépare pas les détentions du pouvoir du reste de la population. Cette spécificité du nationalisme qui, à la théorie du pouvoir politique mêle la théorie de la souveraineté d'un groupe ethnique donné et le fondement de l'individuation qu'opère tout nationalisme. Cette individuation est politiquement la nation. Les deux concepts centraux de tout nationalisme sont, l'Etat et la nation, la nation fonde l'Etat.

Si, théoriquement, cette correspondance est sans problème, dans la réalité il en est autrement. Ce décalage entre la volonté et la configuration du réel provoque la distinction des nationalismes en deux types :

Premièrement, le nationalisme offensif, c'est-à-dire celui qui, dans espace étatique donné, veut imposer cette conséquence politique du risque ou, plutôt avec l'obligation de poser toutes différences ethniques comme illégitimes ou impossible. Le nationalisme a pour volonté de faire coïncider le réel au modèle, c'est-à-dire, de ramener la multiplicité ethnique à l'unité ethnique. Autrement dit, le peuple doit devenir nation.

Deuxièmement, le nationalisme défensif qui inverse le modèle en exigeant la restriction spéciale ethnique quant à la congruence.

Son objet : la distribution du pouvoir politique ou non celle du groupe co-présent dans un espace étatique donné, la condition de l'identité étant la position de la multiplicité. Autrement dit, la nation doit devenir Etat. Cette approche nous permet de saisir que le principe de base de tout nationalisme est l'affirmation de la congruence politique mais que le mécanisme de leur classification est l'interprétation de cette congruence politique.

## **L'idéologie comme vérité absolue : « l'éternité de l'Irak ».**

Une « vérité absolue » est une vérité qui privilégie le cru au su. C'est donc un discours persuasif qui cherche l'adhésion plutôt que l'intelligibilité de ce qui est dit. L'acte d'énonciation doit l'emporter sur l'énoncé, il institue un partage dans l'énonciation dans et non au niveau de l'énoncé.

Toutefois ce partage n'est opératoire que pour autant que l'énoncé corresponde au rituel de l'énonciation, c'est-à-dire qui s'habille de la forme de celle-ci et ne puisse donner prise à la contestation. Le discours vrai doit être un discours absolu qui, par son énonciation même participe à sa réalisation.

Clarifions. L'énoncé absolu est un énoncé massif qui, énonce ce qui va de soi, c'est-à-dire ce qui a toujours été. Ainsi l'énoncé absolu le sera-t-il toujours et dépasse toute démarche profane dont relève la critique qui demande les titres de vérité de l'énoncé. Aussi Saddam Hussein à « l'éternité de l'Iraq » doit répondre à son unité intemporelle celle qui survit et se joue du temps. Cette éternité, pour paraphraser Saint Augustin qui disait que « Dieu a rompu le spectacle de sa parfaite éternité en se faisant créateur », doit, pour se maintenir telle, être une idée naturelle c'est-à-dire la représentation logique et rationnelle de l'homme normal, irakien, fût-il kurde. Ce que dit Saddam Hussein en ces termes : « Le rempart spirituel qui réside dans la conscience, la raison et la foi, de la grande majorité de notre peuple kurde, ainsi que de tous les autres irakiens, empêchera tout atteinte à l'unité de notre peuple et à l'intégrité de son territoire ».

Ainsi l'éternité de l'Iraq se noue dans une prédestination atemporelle et intemporelle de l'espace et de la population qui l'habite. Ce lien unitaire sans origine, des origines, est sacré. L'énoncé relève du constat d'une massivité qui se donne à voir dans la puissance actuelle des protagonistes comme agents éphémères d'une réalité éternelle. Nous ne parlons plus de politique. Nous évoluons dans une liturgie où le sacré se donne à la célébration. Saddam Hussein perpétue et se donne comme perpétuant une tradition qui est l'essence du présent. La tradition est ici le concept central. Le sujet historique dont Saddam Hussein est l'interprète, on ne peut pas contester ce qui pose notre propre conformation. Il apparaît que la force de cette énonciation est la délimitation simultanée de l'espace de l'énonciation comme de l'énonçiable, ainsi que du code symbolique valable pour le dire.

## **Position du pouvoir et pouvoir de la position : la distance par rapport au pouvoir et la raison de la déviance. « Je dois affirmer que nous ne fermerons plus les yeux sur aucune tendance négative. »**

La position ou plutôt « la délimitation de chaîne signifiante », le refus de l'irruption dans l'imaginaire social de signifiants Forclos ne peut, à juste titre, se défendre que pour autant que l'autorité, c'est-à-dire une représentation légitimante, ou symbolique posée récuse par avance toute contestation. La tradition, comme sujet impersonnel transcendant le présent, le fondant, dans son être, tel est de ce point de vue la source autoritaire de toute autorité. Si la tradition est ici le socle légitimant, c'est-à-dire « la position du pouvoir » ce qui la porte au niveau du symbolique, ce qui rend possible la reconnaissance de l'effet de légitimation est le pouvoir. Ainsi une dialectique circulaire s'instaure. La tradition est l'idéal, le pouvoir l'idéal incarné. Aussi, si la tradition est le langage, le pouvoir en est le discours, ceci dans l'optique de Beyvier Le-Gall de Bellainy.<sup>6</sup>

Puisque Saddam Hussein est dans la politique ce « matrice du pouvoir » son discours, comme simple écho de la tradition, supprimerait de ce point de vue, la distance entre le langage et discours. Autrement dit, le sujet de l'énonciation s'efface derrière l'écran du « pouvoir de la position », d'être l'autre et le même que la tradition. L'individu et le groupe énonciateurs du discours politique, c'est-à-dire d'un imaginaire spécifique, sont à partir de leur position, identique à l'ensemble social. Cette identification qu'opérait le pouvoir est à la base de privilèges, de dire ce qui est pour tous et vu pour certain, de supprimer, la particularité du projet ainsi énoncé, sous le label de l'universalité. Cette isomorphie du pouvoir et de la tradition est d'autant plus parfaite qu'on s'approche des sommets, de l'Etat, à savoir que les chefs du groupe politiques, détenteur du pouvoir sont investis en même du pouvoir de dire, ce qui est commun à tous, ce qui constitue tous.

Toutefois, ce rapport qu'institue Saddam Hussein est confronté à deux écueils : Premièrement, la possibilité d'une prolifération du discours opposés entre eux.

Deuxièmement, le privilège d'un groupe politique, en l'occurrence la Bass, à être l'interprète unique et fidèle de l'autorité légitimante : la tradition, le bien commun.

Il s'agit de savoir, à propos de la question kurde, comment la dialectique circulaire du pouvoir et de la tradition peut rendre compte à la fois des discours divergents du discours bassiste que sont : le discours des kurdes sécessionnistes et le discours des communistes, d'une part, et, d'autre part le fait que le discours bassiste soit le seul légitime.

Ces deux problèmes sont ramenés à une seule base. En effet, c'est la distance au pouvoir qui, en étant la racine commune des deux types de discours, les posent à la fois comme distance, vis-à-vis de la tradition.

Cependant, cette distance n'explique que la forme, c'est-à-dire le mode de structuration des discours, mais non le contenu du discours kurde. C'est dire que, si le discours communiste est réductible dans sa totalité à la distance et se donne, dans sa forme et dans son contenu, comme discours pour le pouvoir, il n'en est pas ainsi des discours kurdes.

Saddam va, introduisant une rationalisation, opposer au discours communiste « ces propres principes », ou ces principes tels que vus par Saddam. « Si les communistes dirigeaient la politique de la Révolution, ils auraient jugé chauvins et dangereusement déviationnistes certains concepts qu'ils cautionnent actuellement Ils (PCI) (Parti Communiste Irakien) transgressent, aussi ses propres principes ». (Discours de Saddam Hussein).

Aussi il devient clair que le P.C.I. n'a pas, pour Saddam Hussein, de raison d'être politique sinon la recherche du pouvoir pour une particularité d'où le travail de déformation de la tradition, de transgression de celle-ci auquel il se livre. Le pouvoir Bass en tant qu'interprète de la tradition, n'est pas un pouvoir parmi d'autres, mais le pouvoir par excellence qui, par son existence même, supprime la légitimité de toute opposition.

---

<sup>6</sup> Etc, la langue et le système, commun, d'un corps social déterminé, déterminé et commun à tous en son sein. Alors que le discours sera à la fois porteur d'une action de structuration du symbolique langagier, sous l'un imaginaire propre à un individu ou à un groupe. Beyvier (Dominique) Le Gall (Didier) et de Bellainy (IN) (Analyse du discours). Paris 1984.

L'opposition kurde n'est pas réductible à la distance au pouvoir uniquement, ce qui ne la légitime pas pour autant, elle est l'autre irréductible, parce qu'extérieure au bien commun. Elle est distance au pouvoir et distance à la tradition. Ce faisant, la raison de son émergence est extérieure : l'impérialisme, l'ennemi objectif. L'ennemi de la tradition est l'ennemi objectif : impérialisme, sionisme.

« Pour mettre un terme aux ambitions ennemies, seuls nos principes, accompagnés des mesures qui en découlent, seront efficaces et convaincront notre peuple kurde de ce que les hommes et la direction de Bagdad constitue une partie de lui-même ils les convaincront que ces hommes et cette direction travaillent comme lui pour la cause nationale. »

Il y aurait beaucoup à dire des distinctions et identifications opérées par Saddam Hussein, mais disons simplement que le discours kurde pour lui n'est pas discours pour le pouvoir, mais discours contre la tradition et ce faisant viserait autant les Kurdes non sécessionnistes que les autres irakiens, parce que remettant en cause la condition de leur être. Le déplacement est décisif.<sup>7</sup> »

### **La différence est égale à l'hérésie : la légitimation de la violence, « Déviationniste, sécessionniste ».**

Le couple tradition-pouvoir tel qu'esquissé plus haut, a montré que, dans l'optique bassiste, les termes se répondaient. Toutefois, une inégalité est d'avance visible dans le rapport, le terme premier dépendait d'une certaine mesure de sa conséquence, il en dépendait d'autant que, sans celui-ci, il est un système Forcles. Ce qui porte au jour, rend visible est le pouvoir, Il y a là une sorte d'inversion apparente de l'ordre des préséances. En effet, si la tradition est fondatrice du pouvoir, c'est ce dernier qui la constitue en la réduisant de ce fait, ce pouvoir déviant l'idée-pouvoir, et toute défiance vis-a-vis de lui et défiance vis-à-vis de l'idée. Cette défiance est d'autant plus inacceptable que cette idée du, pouvoir est l'idéal du pouvoir ce pourquoi les Irakiens sont prédestinés et, plus généralement, la nation arabe.

Tel est le sens profond de l'idéologie bassiste panarabe. Il est cependant nécessaire de préciser qu'il ne s'agit point ici du pouvoir du symbolique mais du symbolique comme pouvoir, c'est-à-dire du symbolique en acte, celui pour lequel l'ensemble de la société est organisé. La fonction du pouvoir étant alors d'amener l'ensemble des éléments à être des moyens de sa réalisation, des instruments de sa permanence pour que dans celle-ci il réalise leur vérité.

Le pouvoir, dont l'état bassiste est l'incarnation, par la fonction qui lui assigne, réintroduit la politique sous la forme d'une violence permanente pour anéantir toute action centrifuge.

Le couple tradition-pouvoir exclut la politique entendue comme projet d'un groupe cohésif pour organiser la société toute entière. Dans cette optique, la politique est une sphère spécifique du social dégagée des autres sphères économiques, culturelles, etc...dont l'objet est le pouvoir.

Dans le contexte du symbolique où tradition comme pouvoir, c'est le social en intégralité qui devient son objet, le tout doit être conforme à l'idéal. Dans ce contexte, la politique est la violence exercée pour produire cette correspondance.

La violence n'est plus au service d'une politique mais est la politique. Quand Saddam Hussein dit « Tout d'abord, je dois affirmer que nous ne fermerons plus les yeux sur aucune tendance négative Or, il faut non seulement rejeter ces concepts, mais les réduire à néant », montre que l'opposition est le mal radical dont la structure unitaire pouvoir-tradition doit se prémunir.

Les sources de ce mal ont été indiquées, leur nature est l'égoïsme des individus et des groupes qui s'écartent de l'autorité légitimante (la tradition) qui est pourtant leur bien.

---

<sup>7</sup> « La nation arabe de l'océan jusqu'au Golfe, pense que ces rebelles (kurdes) essayent de créer un deuxième Israël sur la terre arabe ». Source : Al Baas 11 juillet 1963.

Il est clair que le décalage possible entre l'idéal et les idéaux des individus et des groupes dégage de l'action politique mais comme violence qui oppose aux particularismes effectifs, possibles ou probables la contrainte de l'universalité.

La déviance étant le particularisme, le refus d'accepter l'autorité sacrée qui est la source et le destin du peuple irakien et arabe.

Autrement dit, les discours des kurdes et des communistes qui s'opposent à la raison basiste sont des discours politiques, dans l'entendement basiste, il faut leur opposer la politique : la violence pure.

Car la politique comme violence n'est pas une action de contrainte mais une thérapeutique qui vise à assainir le corps social des maux et de symptômes que le décalage précité rend possible.

Cette action clinique doit, pour maintenir l'équilibre du corps social et le préserver de toute anisotropie, être multiforme et raffinée.

Pour recourir à une analogie, la violence doit être psychologiquement politique, doit éliminer la partie gangrenée du corps social et prévenir les possibilités de leur émergence.

Aussi doit-elle prendre les allures d'une violence symbolique et d'une physique, mais c'est pour guérir et non défendre les intérêts particuliers.

Le médecin ne demande pas au patient, ni à la société la technique adéquate pour éliminer un mal.

Ceci relève de sa seule compétence à partir du moment où il a été reconnu dans ce rôle. L'isotropie, comme condition de l'équilibre du tout social, définit le cadre de la pratique thérapeutique.

Celle-ci vise à la fois les acteurs politiques porteurs d'idées déviantes mais aussi la représentation du peuple qu'il faut réordonner pour empêcher l'émergence de pensées pernicieuses.

Le thérapeute doit pouvoir prescrire des remèdes adéquats et diagnostiquer la mal ; cela veut dire que chacun peut être l'objet de cette violence, ce d'autant s'il présente les symptômes extérieurs de la déviance : ce qui est le cas des Kurdes qui, par leur culture et leur unité linguistique, résistent à l'institution d'un modèle isotropique.

## **Le contrôle social, économique total : « contrôler les frontières, ramener la population à vingt kilomètres à l'intérieur des terres... ».**

A partir des trois points déjà analysés pour fermer la boucle et empêcher toute opposition à la tradition, il faut uniformiser les personnes.

Dans une société multi-ethnique il y a potentiellement tout un ensemble de dispositifs possible pour qu'un groupe accroisse ses enjeux aux dépens d'autres groupes. La domination économique consiste dans le fait qu'un groupe interdit à un autre groupe l'accès à une partie de territoire d'une manière partielle ou totale, cela peut se voir spatialement puisque, le Bass impose aux Kurdes une localisation déterminée du territoire.

Le champ économique irakien est dominé par un sous champ, le sous champ du pétrole, situé principalement au Kurdistan, Les espaces interdits aux Kurdes sont des régions- clés, riches en pétrole, elles sont des zones d'enjeux à partir desquelles il y a la possibilité d'exercer un ou des pouvoirs. Il s'agit d'isoler, pour mieux contrôler et dominer. Autrement dit, les relations des Kurdes avec l'espace sont déterminées par le Bass, ce qui fait que les actions des kurdes sont limitées par ce régime nationaliste.

Il s'agit d'une relation dissymétrique avec l'espace, relation imposée par le Bass, qui en tire toute sorte de profits, puisqu'il limite la concurrence du peuple kurde sur la partie stratégique du territoire mais ces derniers s'imposent aussi une localisation précise de manière à contenir l'emprise du régime au pouvoir pour résister à une éventuelle persécution.

Cette domination économique consiste à gérer et à contrôler le stock des ressources naturelles, donc de s'approprier l'infrastructure économique de la société. Cela lui permet de garder sa suprématie sur le groupe dominé et de l'exploiter encore sous différents types.

Cette partie stratégique de territoire constitue un élément essentiel de querelle entre le régime bassiste et la minorité ethnique des Kurdes.

La politique d'intégration se manifeste par une conception du monde apte à pénétrer toute une société et à devenir une foi en remplaçant à tous les niveaux de la vie étatique, les conceptions et les fois intérieures.

La politique de l'assimilation culturelle est très efficace, parce qu'elle met l'accent sur le noyau, dont il est la source de toute différence, et d'autre part il se protège des lois internationales, tout en se donnant une bonne image sur la scène internationale.

Cette politique d'assimilation selon la puissance du pouvoir central a déjà existé à des degrés divers. Un des facteurs de différenciation d'un groupe ethnique est la langue. Le kurde, la langue des Kurdes est parlée par plus de 25 millions de personnes. Parler une langue, c'est se sentir appartenir à une communauté différente des autres, c'est adopter une forme de comportements régis par des règles. L'esprit dans chaque langue, a sa forme particulière. Chaque langue a son propre génie, c'est-à-dire sa singularité. La langue reflétant l'organisation culturelle, reflète également de manière indirecte des structures cognitives qui ont servi à la constituer.

Lorsque les locuteurs d'une même langue sont séparés pour une raison ou une autre géographiquement et politiquement, il y a l'éclatement de la communauté linguistique. L'une des conditions nécessaires pour homogénéiser les différences ethno-culturelles est d'homogénéiser linguistiquement, c'est-à-dire d'adapter la langue officielle qui est la langue du gouvernement.

Ainsi le Bass n'hésite pas à déplacer la population, vue par le Bass comme une double assimilation, physique et culturelle.

La population est première source d'énergie. Il est évidemment tentant de la faire croître ou de la déplacer pour atteindre tel ou tel objectif. La population est un facteur qui réagit, résiste et constitue un facteur vital contre l'idéologie dominante.

Dans le cas de l'Iraq, la déportation de la population porte un double objectif :

- 1- Arabiser la terre
- 2- Arabiser la culture.

Ainsi le Bass contrôle les flux naturels de manière à s'approprier le maximum de profits, et d'autre part, de les réinstaller dans un espace social différent, soit dans le désert de manière à faciliter l'assimilation physique, soit dans les villages arabes, de manière à faciliter l'assimilation culturelle à travers de grands appareils d'Etats, tel les médias, l'appareil scolaire....

Autrement dit, c'est une politique d'assimilation forcée de la population. Cette mobilité sociale n'est pas autonome, au contraire elle est hétéronome, puisqu'elle résulte d'une contrainte et que la décision lui est imposée par l'extérieur. Cet exode forcé est souvent accompagné de la confiscation de leurs biens. Contrairement aux migrations internationales, aucune frontière ne fait écran pour permettre l'interception. Les finalités de la politique d'immigration de Bass reflètent dans une large mesure les vicissitudes de la politique intérieure de ce discours nationaliste.

L'atmosphère régionale et internationale est favorable à cette politique. Au niveau régional, ce discours bénéficie des discours similaires des pays voisins (Iran, Turquie, Syrie), grâce à une politique kurde commune. Sur le plan international, l'Iraq occupe une place majeure sur l'échiquier géopolitique et géostratégique. L'expérience prouve que seul l'occident prétend avoir l'exclusivité en matière des défenses des droits de l'homme. Or, l'occident ne produit-elle pas l'horreur et son contraire. Car dès que la balance change (entre les droits de l'homme et les intérêts économiques et stratégiques) au détriment des intérêts, la loi du silence et la dualité de ses lois (lois internationales) seront appliquées par l'occident.

Un coup d'œil sur les événements historiques justifie notre 4<sup>ème</sup> point d'analyse de ce discours nationaliste.

Durant les quatre premières années du pouvoir bassiste, le Kurdistan ne recevait que 7% à 12% selon les années du budget irakien réservé au plan de développement. Parmi des centaines de projets industriels, quatre seulement sont prévus au Kurdistan. Les projets sidérurgiques sont construits dans des autres parties, bien que le minerai de fer se trouve au Kurdistan.

En ce qui concerne la construction des routes, il manifeste qu'il est en défaveur des agglomérations kurdes et favorable à l'arabisation et à l'armée offensive irakienne. C'est ainsi que la nouvelle route prévue entre Kirkouk et Mousel évite Arbil, et cela n'est qu'un projet parmi tant d'autres. Dans le département de Kirkouk, des projets d'irrigation qui visent à irriguer les plaines situées au sud de la ville, destinées à l'implantation de populations arabes.

Le tabac est, cultivé sur une grande échelle au Kurdistan, en particulier à Sulaimaniah, mais nulle part ailleurs en Irak. Le Bass impose aux cultivateurs kurdes des restrictions draconiennes, quant à la superficie des parcelles cultivées et aux prix payés aux producteurs. Le Kurdistan ne consomme que 15% et le reste est consommé dans d'autres parties ou exporté.

Sur le plan de l'éducation, le nombre d'élèves kurdes était de 70 dans la province kurde le mieux lotie, celle d'Arbil. La population des étudiants originaires du Kurdistan dans les diverses universités d'Iraq, y compris celle de Sulaimaniah, n'est que de 6,4% de l'ensemble en 1970-1971 et de 6,1% en 1971-1972. Entre le 11 mars et le 31 décembre 1970, plus de 110 établissements scolaires, enseignant de surcroît en arabe, sont fermés dans la province kurde de Dohouk et dans les arrondissements kurdes de la province Ninive. Parmi les étudiants qui bénéficient de bourses, 3,4% sont d'origine kurde.

Enfin le Bass contrôle entièrement les sources pétrolières du Kurdistan soit 72% du pétrole national. Le Kurdistan irakien couvre 74,000 km<sup>2</sup> aux confins de la Syrie, de la Turquie, et de l'Iran soit le sixième du territoire irakien mais le Bass n'accorde que 42,000 km<sup>2</sup> à la région autonome, et il en exclut les zones clefs à partir desquelles le Bass serait incapable de se maintenir au pouvoir.

Les champs de pétrole, se trouvant au Kurdistan irakien sont ceux de Kirkouk (le plus important de l'Irak) de Kanaqin et d'Ain-Zaleh, ces derniers étant situés au nord-est de Mossoul.

Garder les champs d'extraction et l'industrie pétrolière sous le pouvoir central constituait un objectif suprême pour ce régime.

Le Bass nationalise les compagnies étrangères le 1<sup>er</sup> juin 1972 et, en octobre 1973, par représailles (pendant la guerre arabo-israélienne) nationalise la part encore détenue par les compagnies étrangères, lançant cette opération par un slogan, auquel la masse arabe obéit facilement : « le pétrole arabe aux arabes », oubliant qu'une très grande partie est kurde. L'exportation du pétrole extrait du Kurdistan a rapporté au trésor irakien plus de 5,762 millions de dollars en 1974 et 7178 millions de dollars en 1975.

Une grande partie de ces revenus sert à l'armée et à l'industrie des armements qui sont modernisés en exploitant les champs pétroliers du Kurdistan.

Certes il y a eu des projets de développement, mais c'est le Bass qui en récolte les fruits. Quant au Kurdistan, il n'en a vu que la misère et la guerre.

## **Conclusion**

Notre démarche a consisté à effectuer une analyse thématique, plus spécifiquement à saisir le degré d'inclusion des différents thèmes repérés dans le texte.

La solidarité qui se noue entre eux et qui les organise a une totalité fermée ayant ses propres normes de fonctionnement.

Les thèmes (l'idéologie comme vérité absolue, la différence est égale à l'hérésie ; la légitimation de la violence ; le contrôle social, économique total) sont une dépendance étroite pour produire les résultats suivants :

1- L'idéologie nationaliste offensive du Bass se présente comme l'essence naturelle, le fondement du peuple irakien et arabe. Comme telle, la contester c'est se contester soi-même et donc se contester dans son droit à

l'existence et à la reconnaissance. Sous cette forme, elle n'est point discutable. Elle est au-delà du partage vrai et faux. Ce n'est pas un projet politique, c'est l'actualisation du destin du peuple.

2- Le pouvoir qui en est l'incarnation est d'essence naturelle et sacrée. Il n'est pas un état, mais l'idéal incarné et structuré. Comme il est ce qu'il faut et fait ce qu'il faut pour l'idéal perdure dans la matérialité.

3- Ce qui articule, le pouvoir et la tradition et la politique entendue comme violence thérapeutique. Elle est le ressort interne du pouvoir, le mécanisme par lequel il actualise l'idéal en imposant le modèle à la norme, sa destruction et son expulsion de l'idéal.

4- Ce modèle d'articulation des trois termes autorise et légitime la pratique politique, culturelle et exercée sur le peuple en vue du maintien et de la permanence du modèle identitaire.

Nous dégageons, par-là, les moments solidaires d'une idéologie spécifique, l'idéologie régionale qui se présente comme discours social commun. Cette prétention expliquante justifie l'Etat bassiste dans sa structuration et dans son fonctionnement. Ce fonctionnement état de traiter l'opposition politique comme un mal, comme une maladie du modèle isotropique. La différence, la diversité, ne sont pas des richesses mais l'indice d'un affaiblissement. Cette idéologie nationaliste offensive est de ce fait destinée à produire un pouvoir totalitaire.

.....